

Les enseignements pratiques interdisciplinaires (EPI)

Késaco ?

Les EPI sont un mode de diversification pédagogique qui mobilise plusieurs disciplines autour d'un projet et d'objectifs pédagogiques partagés.

8 thèmes ont été définis. Les élèves doivent en faire au minimum 2/an et 6 sur le cycle4.

Comment les mettre en œuvre ?

- Au cycle 4, à raison de 2 à 3 heures hebdomadaires par classe, sur des durées trimestrielle, semestrielle ou annuelle.
- Toutes les disciplines y contribuent, y compris les enseignements de compléments (LCA, LCR).
- Ces heures ne viennent pas en plus, mais sont incluses dans les 26 heures hebdomadaires. Des heures professeurs peuvent être mobilisées pour le travail en groupe ou la cointervention.
- On y traite des contenus des programmes et des compétences du socle commun, autour d'un projet partagé entre deux ou plusieurs disciplines.
- Il n'est pas obligatoire ni nécessaire de donner le choix des EPI aux élèves, d'aligner toutes les classes, de multiplier les contraintes sur l'emploi du temps. C'est au choix des équipes pédagogiques, en fonction des projets.

La question courante : suis-je obligé(e) de faire un EPI ?

Dans l'absolu, non. Dans la pratique, ce sera plus compliqué de rejeter systématiquement les enseignements complémentaires. La mise en œuvre des EPI est une responsabilité collective et chaque discipline devra prendre sa part aux enseignements complémentaires. Le conseil pédagogique est l'instance pour réguler les choix et organiser le fonctionnement pédagogique.

Concrètement, un professeur proposera, selon les niveaux, de mener ou pas des EPI avec ses classes. Les enseignants ne feront pas des EPI avec toutes leurs classes.

De nombreux projets menés actuellement dans les collèges peuvent facilement être transformés en EPI. C'est une organisation pédagogique assez souple.

Les EPI seront importants pour l'évaluation des élèves dans le cadre du socle commun, et dans le nouveau DNB. C'est une façon de valoriser les élèves, mais aussi de faire valoir sa discipline.

Conseils du SE-Unsa

- ✓ Une entrée progressive pour ceux qui le souhaitent : le collège peut faire le choix de moduler l'horaire, les enseignants peuvent faire simple et adapter les projets existants aux EPI.
- ✓ Mieux vaut donner le choix aux élèves d'agir sur les projets qu'ils mènent dans les EPI que de leur donner le choix de l'EPI. Il est plus simple et préférable que les EPI soient menés par les professeurs de la classe.
- ✓ Il est plus facile de réguler le parcours des élèves et l'équilibre disciplinaire en balisant par niveau la contribution des disciplines aux EPI, de même qu'en mixant de gros et de petits EPI (afin de ne pas limiter à 2 les EPI annuels).
- ✓ Des EPI peuvent parfaitement être réalisés sous forme de séquences. Les professeurs utilisent ainsi les heures sur un temps continu.